

# PROGRAMME - FORMATION - NIVEAU II MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION DE MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD



#### Lieu

En visioconférence ou chez le client

ညည္သရ

## **Participants**

1 à 3 participants

2

#### Tarif

A partir de 175 € TTC



### Durée

1/2 journée

## Objectifs de la formation

- Comprendre la notion de donnée à caractère personnel et mettre en place les outils et procédures pour sécuriser ces données.
- Acquérir un comportement respectueux des droits des données personnelles.
- Mettre en conformité les traitements déjà existants.
- Mettre en place efficacement un DPO interne

### **Public**

Toutes personnes impliquées dans les processus traitant des données personnelles.

# Pré-requis

L'apprenant doit avoir suivi une formation de type initiation au RGPD ou s'être informé du cadre de la réglementation (dans ce dernier cas, un QCM lui sera proposé pour valider ses connaissances et son aptitude à suivre le présent programme)...

### Modalités et délais d'accès

- Avoir satisfait aux pré-requis
- Avoir validé le devis
- Période d'inscription : à tout moment
- Démarrage formation : sous 30 jours

# Accessibilité aux personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, notre référente handicap est à votre écoute pour aménager la formation aux besoins.

# Organisation de l'action de formation (modalités)

- Expositif : Présentation d'un registre RGPD
- Interrogatif: Inventaire des processus de traitement de données personnelles
- Pratique : Mise en place des premières fiches du registre

# Moyens et outils pédagogiques

L'action de formation s'appuie sur la mise à disposition d'outils ou supports numériques constituant les ressources nécessaires à la formation :

- Registre vierge (fichier excel)
- Exemples concrets
- Plateforme de visioconférence pour les distanciels (Teams ou Skype au choix du participant)





## Contenu de la formation

- Initier sa démarche
- Les étapes de l'audit
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- Préparer son registre RGPD
- Créer et lancer son registre RGPD
- Inventorier ses textes réglementaires
- Définir un DPO

# Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

Les séances sont justifiées par des feuilles ou attestation de présence signées.

Une évaluation est réalisée pendant et à l'issue de la formation et comprend :

- La validation de travaux pratiques
- Entretien avec le formateur

À L'ISSUE DE LA FORMATION, UN EXAMEN SOUS FORME DE QCM PERMET DE VALIDER LES ACQUIS DE L'APPRENANT.

L'organisme de formation s'engage à remettre, à la demande de l'Entreprise, le résultat de l'évaluation réalisée, qui fera l'objet d'un document certifié par l'organisme, mentionnant le score sur 20 points.

# Encadrement pédagogique

#### Formateurs:

Dominique ESCAFIT COLA

Tél.: 05 61 42 03 83

E-mail: dominique@akadom.com

Points forts: expertise en gestion de projet et

législation de l'internet depuis 21 ans.

Le formateur assure l'assistance du stagiaire tant sur

le plan technique que pédagogique.

# Méthode pédagogique:

Les apports théoriques sont complétés par des démonstrations, études d'exemples concrets et exercices d'application adaptés aux profils des participants, afin que chaque participant soit en mesure, à l'issue de la formation, de gérer le registre RGPD de manière autonome.

### Points forts de la formation

- Formation personnalisée sur mesure
- Formateur spécialisé dans son domaine d'intervention
- Démonstration d'exemples concrets
- · Remise d'un support pédagogique
- Suivi post-formation

